

### S O M M A I R E

<b>DIAGNOSTIC DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE</b> .....	2
Des importations massives.....	2
Des risques sanitaires croissants.....	5
<b>STRATÉGIES POUR PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE</b> ....	8
Corriger les déséquilibres entre l'offre et la demande.....	8
Restructurer les filières agroalimentaires .....	9
Renforcer les échanges agricoles et agroalimentaires.....	12
Les investissements directs étrangers: un gisement à exploiter .....	13
Les indispensables coopérations inter-entreprises.....	16
<b>CONCLUSION : UNE PRIORITÉ D'ACTION POLITIQUE</b> .....	18

# Sécurité alimentaire en Méditerranée

## UN ENJEU GÉOSTRATÉGIQUE MAJEUR

La sécurité alimentaire relève du droit de chaque individu d'avoir accès à «une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles locales, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne».

En Méditerranée, c'est, au contraire, une insécurité alimentaire croissante qui prévaut avec un risque très élevé d'aggravation dans les vingt prochaines années. Alors que le déficit de production alimentaire y est très préoccupant à moyen et long terme, les inquiétudes à propos de l'augmentation des risques sanitaires doivent absolument être pris au sérieux par les dirigeants politiques européens et méditerranéens. Des stratégies pour parvenir à rétablir un niveau nécessaire de sécurité alimentaire existent et s'inscrivent dans le contexte stimulant mais contraignant du développement durable. Elles passent par le renforcement des échanges agricoles et agroalimentaires dans la zone et par le développement des investissements directs étrangers dans les filières concernées. Mais toutes les solutions imposent que la sécurité alimentaire en Méditerranée soit considérée comme une priorité pour l'action politique dans l'espace euro-méditerranéen.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE  
EST UN BIEN PUBLIC  
QUI RELÈVE DE  
LA POLITIQUE DES ÉTATS,  
DES STRATÉGIES  
D'ACTEURS DU MONDE  
ÉCONOMIQUE ET  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

LES PAYS

MÉDITERRANÉENS ENTRE  
MONDIALISATION ET  
RÉGIONALISATION :  
UN CHOIX DIFFICILE

(1) « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation... »  
(Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Nations unies, 10 décembre 1948).

LA PLANÈTE A FRANCHI EN 2008 le cap symbolique du milliard d'habitants en situation de sous-alimentation. Cependant, la sécurité alimentaire ne se limite pas au comptage macabre des affamés. Ce concept, beaucoup plus large, trouve ses racines dans le droit à l'alimentation qui figure dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948<sup>(1)</sup>. Le droit à l'alimentation se définit comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles locales, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ». On peut donc parler de sécurité alimentaire lorsque chaque individu, dans un pays donné, a accès à une nourriture lui permettant de se maintenir en bonne santé biologique et psychologique. Les paramètres de ce droit à l'alimentation sont économiques (revenus des ménages et prix des produits), techniques (disponibilité des produits souhaités, y compris selon des critères culturels et sociaux) et informatifs et éducatifs (connaissance du régime alimentaire souhaitable du point de vue nutritionnel et information sur les produits).

La sécurité alimentaire est en quelque sorte un bien public qui relève de la politique des États, d'où un second concept qui prend une importance croissante, celui de *souveraineté alimentaire*. Par souveraineté alimentaire, on entend la possibilité, pour les peuples et les États, de définir leur politique alimentaire, tant en termes de modèle de consommation que de stratégie d'approvisionnement. Cette stratégie peut reposer sur l'offre nationale, c'est-à-dire la production d'aliments par les exploitations agricoles et les entreprises agroalimentaires implantées dans le pays et sur le recours aux importations. Elle pose, dans des zones déficitaires comme la Méditerranée, la question de l'origine et des modalités de l'approvisionnement extérieur en denrées alimentaires, à savoir celle de la géostratégie. En d'autres termes, les pays méditerranéens peuvent-ils et doivent-ils faire le choix de la mondialisation (en faisant l'hypothèse que le marché international leur fournira des aliments en quantités suffisantes et à faible prix) ou au contraire celui de la régionalisation (en privilégiant un partenariat de proximité avec l'Union européenne assurant une stabilité durable de leurs approvisionnements alimentaires) ?

Nous présenterons un diagnostic de la sécurité alimentaire en Méditerranée en montrant que l'insécurité prévaut dans cette zone, avec un risque élevé d'aggravation dans les vingt prochaines années. Nous décrirons ensuite les stratégies envisageables pour parvenir à rétablir la sécurité alimentaire dans le contexte stimulant mais contraignant du développement durable.

## 1 Diagnostic de la sécurité alimentaire

SELON LES CRITÈRES DE LA FAO, basés principalement sur le contenu énergétique de la ration, les pays méditerranéens ne se trouvent pas aujourd'hui en situation critique. En effet, moins de 5% de la population dans ces pays se situe en dessous de 2 400 kcal/jour/tête. Le milliard d'individus sous-alimentés se concentre dans une trentaine de pays de l'Afrique sub-saharienne et d'Asie du Sud. Les Psem ont cependant vu progresser ce chiffre suite au pic des prix alimentaires enregistré en 2007 et 2008.

### Des importations massives

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE QUANTITATIVE est conditionnée par un triple pouvoir d'achat, selon la théorie développée par Louis Malassis (Malassis, 1979) : celui des consommateurs, celui des entreprises agricoles et agroalimentaires et enfin le pouvoir d'achat international du pays considéré.

TABLEAU 1

### Prospective démographique dans les pays méditerranéens

Millions d'habitants

	2010	2030	Croissance	
			Absolute	Relative
Égypte	80	104	25	31 %
Turquie	78	92	15	19 %
Algérie	35	45	9	26 %
Maroc	32	39	7	21 %
Psem (16)	302	378	76	25 %
UE (27)	495	496	1	0 %
UPM (43)	797	874	77	10 %
Monde	6 896	8 307	1 411	20 %

ELABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES FAOSTAT.  
FAO STATISTICS DIVISION 2009, 13 AUG 2009, UPDATED 10 FEB 2009

L'ENJEU EST D'AMÉLIORER  
LA PERFORMANCE  
DES ENTREPRISES TOUT  
AU LONG DES FILIÈRES  
AGROALIMENTAIRES

L'AGRICULTURE  
MÉDITERRANÉENNE EST  
FORTEMENT CONTRAINTE  
PAR LA QUESTION  
DE LA GESTION DES SOLS  
ET DE L'EAU

**Le pouvoir d'achat des consommateurs** • Le premier enjeu majeur est la réduction de la pauvreté, puisque les dépenses alimentaires absorbent une fraction d'autant plus élevée du revenu des ménages que ces revenus sont bas. Or les poches de pauvreté se localisent principalement dans les zones rurales : plus de 50 % de la population des Psem habite encore en zone rurale et entre 10 et 30 % des ruraux (contre 2 à 10 % des urbains) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Un deuxième défi est celui de l'augmentation de la population : dans moins d'une génération, ces pays compteront 25 % d'habitants supplémentaires (76 millions de bouches de plus à nourrir entre 2010 et 2030). **TABLEAU 1**

Enfin, un troisième problème doit être maîtrisé, celui du niveau des prix intérieurs, dans un contexte de forte volatilité probable des cours internationaux dans les années à venir et de risque de transmission rapide des prix du marché mondial vers les économies nationales en cas de démantèlement des dispositifs de protection. Le pouvoir d'achat du consommateur est la résultante de ses revenus et des prix des aliments.

### Le pouvoir d'achat des agriculteurs et autres acteurs des filières agroalimentaires

Le prix des denrées est étroitement dépendant de la productivité des entreprises dans les filières de production. Les gains de productivité sont eux-mêmes fonction de la capacité des entreprises à investir dans les ressources matérielles et immatérielles nécessaires à leur activité. Dans les Psem, les ressources en terres agricoles et en eau sont critiques, les financements et les compétences managériales font défaut aux exploitations agricoles, aux PME et TPE agroalimentaires. Aussi, l'enjeu dans les filières est-il d'améliorer le pouvoir d'achat des entreprises en facteur de performance.

Les exploitations agricoles restent très nombreuses et de petite taille : plus de 80 % des fermes ont moins de 10 hectares (ha), avec un faible niveau de mécanisation et d'utilisation des intrants. Les terres cultivables représentent environ 50 millions d'ha et les parcours d'élevage 30 millions. Les prévisions les plus optimistes avancent la possibilité de convertir environ 5 millions d'ha de parcours en terres labourables à l'horizon 2050. Les disponibilités en terre par habitant sont encore légèrement supérieures à la moyenne mondiale (0,18 ha/habitant contre 0,12 en 2005), mais devraient diminuer du fait du changement climatique, de l'érosion et des emprises non agricoles. L'eau manque cruellement dans la zone et la situation se dégrade rapidement : selon la base de données *Aquastat* de la FAO, quatorze Psem sur seize se situaient en 2007 sous le seuil de 1000 m<sup>3</sup> de ressources internes renouvelables en eau par tête considéré comme un minimum pour satisfaire les besoins humains vitaux. Comme l'agriculture mobilise 70 % des ressources en eau, la situation est critique et conduit à des méthodes onéreuses d'approvisionnement comme les forages profonds des nappes phréatiques ou le dessalement de l'eau de mer, pratiques qui n'ont aucun caractère durable. Les rendements progresseraient en améliorant les doses et la qualité des intrants, mais faiblement, du fait de la grande sensibilité des récoltes aux précipitations.

Un programme de recherche original mené par l'Inra et le Cirad – Agrimonde – a permis de retracer l'évolution sur une longue période (1960-2003) de six grandes régions du monde et de construire des scénarios à l'horizon 2050 pour l'agriculture et l'alimentation (Chaumet et al., 2009). Cette échéance peut sembler éloignée mais elle correspond au temps nécessaire (deux générations) pour relever les énormes défis posés par l'augmentation de la population et les lourdes contraintes qui pèsent sur ce secteur – changement climatique, épuisement des énergies fossiles et de certains intrants (phosphates) sur les ressources naturelles (terres et eau), etc.

Agrimonde propose deux scénarios : le premier, tendanciel ou *au fil de l'eau* ne paraît pas capable de relever ces multiples défis. Un second scénario

**TABLEAU 2**

**Évolution historique et prospective alimentaire**

Région Moyen-Orient Afrique du Nord

	2003/1961	2050/2003
<b>Population</b>	+ 190 %	+ 70 %
<b>Production agricole</b>	+ 250 %	+ 20 %
<b>Déficit alimentaire</b>	+ 50 %	+ 150 %

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES CIRAD-INRA, 2009, AGRIMONDE

**L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE A UNE FORTE PROBABILITÉ D'AUGMENTER EN MÉDITERRANÉE**

**LE DÉFICIT DE LA BALANCE AGRICOLE DES PSEM (HORS TURQUIE) S'EST CREUSÉ DE 60% ENTRE 1995 ET 2005**

(2) Ceci va représenter un doublement, voire un triplement des marchés correspondants en valeur et donc une opportunité pour les entreprises agricoles et agroalimentaires.

de rupture ou de changement profond a été élaboré en tentant de respecter les impératifs du développement durable, y compris celui de l'amélioration du modèle de consommation (convergence mondiale vers un régime équilibré et de qualité à 3000 kcal/jour/habitant).

Nous présentons les principaux résultats de ce deuxième scénario pour la zone Afrique du Nord/Moyen-Orient (Anmo). **TABLEAU 2**

Les besoins en produits agricoles et alimentaires exprimés en équivalents énergétiques (kilocalories végétales et animales) vont croître de 80% entre 2003 et 2050<sup>(2)</sup> (un peu plus que la population). La production, du fait des contraintes évoquées ci-dessus, en l'absence de vigoureuses politiques agricoles progresserait d'environ 20%. Il en résulterait un déficit de très grande ampleur, en augmentation de 150% par rapport à 2003. Ainsi, la région Anmo, dont certains pays constituaient le grenier à blé de la Rome antique, est devenue, au fil des siècles, la plus déficitaire au monde en termes d'alimentation. Le déficit entre les ressources locales et la consommation atteignait 54% de l'offre en 2003. Il devrait plus que doubler en 2050 pour atteindre le chiffre abyssal de 137%. Par habitant, ce déficit sera alors trois fois plus important qu'en Afrique au Sud du Sahara, une région longtemps considérée comme la zone la plus vulnérable au monde.

Les spécialistes du Giec prévoient un réchauffement climatique de l'ordre de 2,5°C à l'horizon 2100 et une réduction de la pluviométrie comprise entre 4 et 27% par rapport à la période 1961-1990. Ces perspectives – non intégrées dans la prospective Agrimonde – nécessiteront des efforts redoublés pour assurer la sécurité alimentaire.

**Le pouvoir d'achat international des pays importateurs** • Ce pouvoir d'achat est représenté par la disponibilité en devises des pays importateurs et leur capacité de négociation vis-à-vis des vendeurs de produits alimentaires. Dans ce domaine, les exercices de prospective menés au niveau mondial et macro-régional (FAO, Ifpri, Cirad-Inra/Agrimonde) montrent que la situation, déjà préoccupante, risque de beaucoup s'aggraver dans les années à venir.

Les Psem ont enregistré en 2004-2006 un déficit de leur balance agricole internationale de plus de 12 milliards de dollars et de près de 14 milliards si l'on ne tient pas compte de la Turquie, seul pays excédentaire de la zone. Le déficit (hors Turquie) s'est creusé de 60% entre 1995 et 2005 (moyennes triennales) et a doublé entre 2005 et 2008, en raison de la flambée des cours, pour dépasser 25 milliards de dollars. Le poids du déficit agricole est considérable: de 1 à 6% du PIB en 2005. Selon les calculs de l'IFPRI, une hausse de 15% du prix des produits agricoles sur le marché international coûte 0,9% de son PIB à la Jordanie, 0,8% au Liban, 0,7% à l'Algérie et 0,3% à l'Égypte, et à la Tunisie (Minot et al., 2007).

Dans la liste des douze catégories de produits agricoles de la nomenclature des Nations unies, pour les seize Psem, seuls les fruits et légumes affichent un excédent commercial (4,3 milliards de dollars en moyenne 2004-2006) et neuf produits alimentaires enregistrent un déficit supérieur à un milliard de dollars. Ceux qui pèsent le plus lourd dans le déficit sont les céréales (près de 40% du déficit alimentaire total)<sup>(3)</sup>, les produits laitiers, les aliments pour animaux, les huiles, le sucre et les oléagineux. Dans les dix dernières années, la balance commerciale s'est également détériorée pour tous les produits à l'exception des huiles. **TABLEAU 3**

La concentration des flux internationaux de marchandise peut se mesurer en utilisant l'étalon de la population. Dans la région, on note une spécialisation réussie dans le secteur des fruits et légumes puisqu'ils réalisent, avec 4,3% de la population mondiale, 6% des exportations totales de ces produits en 2004-2006, avec une croissance de plus de 60% en valeur dans les dix dernières années. Bien que les parts de marchés demeurent très faibles, on remarque également une forte progression des exportations de

TABLEAU 3

### Psem : un déficit de la balance agricole de grande ampleur et qui se creuse

Produit / Solde X - M	Moyenne 2004-06**	Répartition 2005	Variation 1995-05
Fruits et Légumes 05	4 299	-	57%
Céréales et préparations 04	-5 910	37,6%	21%
Produits laitiers et œufs 02	-1 443	9,2%	39%
Nourriture pour animaux 08	-1 400	8,9%	87%
Huiles animales et végétales 4	-1 261	8,0%	-22%
Sucre et miel 06	-1 235	7,9%	17%
Graines oléagineuses 22	-1 202	7,6%	121%
Café, thé, cacao, épices 07	-1 201	7,6%	20%
Boissons et tabacs 1	-838	5,3%	133%
Viande et préparations 01	-827	5,3%	88%
Préparation nourriture, divers 09	-401	2,6%	614%
Produits alimentaires déficitaires	-15 719	100,0%	34%
Produits agricoles, total	-12 212	-	21%
Commerce total	-44 102	-	3%

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES FAOSTAT, © OAA DIVISION DE LA STATISTIQUE 2009, 13 AOÛT 2009

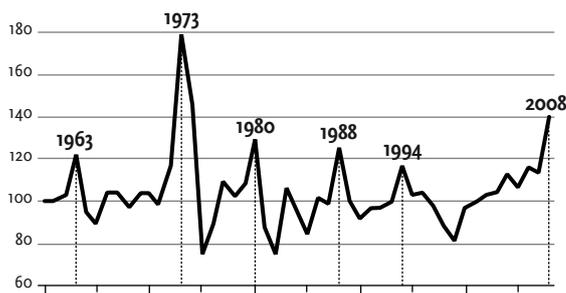
\* Pays du Sud et de L'Est méditerranéen.

\*\* En millions de dollars

GRAPHIQUE 1

### Évolution des prix alimentaires internationaux nominaux 1960-2008

Indice des prix, base 100 en 1960. Moyenne annuelle sur le marché libre



ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES CNUCED, BASE DE DONNÉES STATISTIQUES. 25 JANVIER 2009

produits laitiers (239 %) et d'huiles (157 %), principalement au sein de la région et vers l'Afrique au sud du Sahara. Cependant, la spécialisation concerne surtout les importations et en particulier les céréales (12 % des importations mondiales), le sucre et les huiles (6,3 %), les graines oléagineuses (5 %). Dans les Psem, les importations agricoles représentent une fraction importante du commerce total (9 % contre 6 % en moyenne mondiale). Ces chiffres révèlent deux tendances importantes du point de vue de la mondialisation : d'une part l'émergence d'un courant d'affaires Sud/Sud, d'autre part le niveau élevé de la dépendance externe des Psem pour leur approvisionnement alimentaire qui atteint des proportions préoccupantes compte tenu des volumes concernés dans trois pays : l'Égypte, l'Algérie et le Maroc.

En effet les prix des aliments de base sur le marché international sont très instables et la probabilité d'un nouveau choc est élevée. Depuis 1960, les prix nominaux internationaux des produits alimentaires ont connu six pics d'une ampleur voisine ou supérieure à 20 % sur une période de deux à trois ans. L'amplitude maximale a été constatée en 1973, avec une augmentation spectaculaire de 80 % par rapport à l'année (n - 2) et une descente abyssale de 104 %, également en deux ans. Sur quatre années, l'amplitude des variations de cours a été de 184 %. Les autres épisodes de volatilité des cours ont été constatés autour de 1963 (amplitude des variations, en valeur absolue, de 54 %), de 1980 (83 %), 1988 (76 %), 1994 (56 %). Fin novembre 2008, on enregistrait 66 % d'amplitude. En utilisant l'indice FAO des prix alimentaires et en considérant qu'une forte hausse peut se définir comme une variation de prix supérieure à deux fois l'écart-type des cinq années précédant cette hausse, on confirme que les périodes de surchauffe ont été 1972-1974, 1988, 1994 et 2007-2008 (Rastoin et Gherzi, 2010). **GRAPHIQUE 1**

### Des risques sanitaires croissants

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE QUALITATIVE recouvre deux aspects : la sûreté alimentaire ou innocuité hygiénique des aliments (absence de toxicité) et la qualité nutritionnelle du modèle de consommation (absence de pathologies autres qu'accidentelles liées à l'alimentation, mesurée par le taux des maladies d'origine alimentaire (MOA)). Sur ces deux points, le diagnostic est préoccupant. Les données sont inexistantes sur la question de la sûreté alimentaire dans les Psem. À défaut de disposer d'une vision d'ensemble sur la zone méditerranéenne, on peut présenter une analyse de la situation en Algérie, qui est un exemple généralisable aux autres pays de la zone.

En Algérie, le secteur informel est estimé à 20 % des établissements artisanaux et de petite industrie et 35 % de l'appareil commercial (gros et détail). Un pan important du système de production-distribution alimentaire échappe donc au contrôle technique ou économique. Par ailleurs, le dispositif de surveillance est très restreint (3 500 contrôleurs de l'administration pour un million de commerçants). Enfin, le faible pouvoir d'achat des ménages entraîne une compression des prix et donc le sacrifice des coûts liés à la qualité. En conséquence, les toxi-infections sont nombreuses, de l'ordre de 300 000 à 500 000 cas par an (de 1 à 1,7 % de la population), très au-dessus des chiffres officiels, cent fois moins importants.

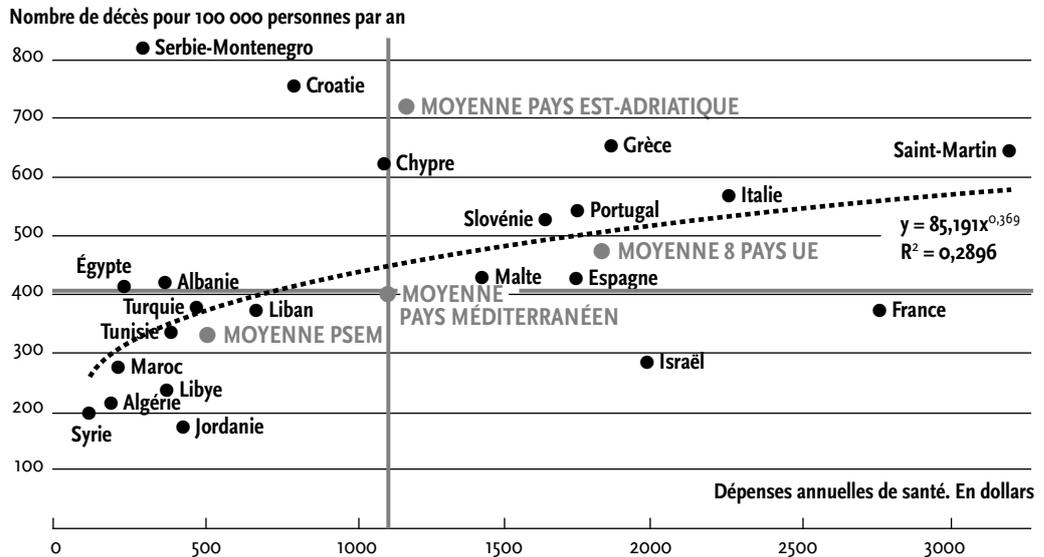
Toutefois, la mortalité reste faible. Le dernier épisode d'intoxication alimentaire (botulisme) officiellement répertorié est survenu en 1998 à Sétif et Tlemcen. Il a provoqué quarante-deux décès pour 345 hospitalisés. La

(3) La quasi totalité des céréales produites et importées dans les Psem est destinée à l'alimentation humaine, alors que le tiers concerne l'alimentation des animaux en Europe.

**GRAPHIQUE 2**

**Mortalité imputable aux maladies d'origine alimentaires dans les pays méditerranéens 2002**

ELABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES WHO, DEPARTMENT OF MEASUREMENT & HEALTH INFORMATION, GENEVA, DECEMBER 2004



DANS LES PSEM, LES DISPOSITIFS D'INFORMATION, D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE DES RISQUES ALIMENTAIRES SONT ENCORE PEU DÉVELOPPÉS

PRÈS DE 20 % DE LA POPULATION ADULTE SOUFFRIRAIT D'OBÉSITÉ

contamination concernerait les laitages, la pâtisserie, la volaille et le couscous. Les intoxications collectives, à l'occasion de cérémonies religieuses et festives et dans la restauration universitaire sont nombreuses. Il faut aussi noter une contamination significative des aliments par des polluants organiques persistants, des produits agrochimiques, des rejets industriels (métaux lourds) et des eaux d'irrigation (Lebeche, in Rastoin, 2006).

Dans les Psem, il n'y a pas de dispositif spécifique de veille sanitaire, d'expertise et d'information dans le domaine alimentaire. La sûreté des aliments relève généralement d'organes de l'administration centrale et de tutelles ministérielles multiples. Ainsi, en Tunisie, il existe une Agence multiproduits. On relève également des lacunes quant à l'application des textes concernant les normes de qualité bactériologique des produits alimentaires ou de résidus de substances chimiques. Ces insuffisances proviennent des dispositifs d'analyse et des faibles dotations en moyens matériels et humains ou encore des dysfonctionnement de l'appareil administratif de contrôle et de sanction. Par ailleurs les outils de traçabilité sont inexistants.

Si les crises virales et microbiologiques qui ont été évoquées, du fait de leur caractère accidentel, ont suscité de vastes mouvements sinon des paniques tant du côté des gouvernants que de celui des professionnels et des consommateurs, d'autres risques, autrement plus redoutables de par leur ampleur, émergent. Il s'agit des risques pathologiques liés aux habitudes alimentaires et donc relevant du libre-arbitre des consommateurs. De nombreuses études épidémiologiques révèlent qu'une surconsommation de sucres et de graisses et une sous-consommation de fruits et légumes associés à l'absence d'exercice physique constituent un terrain favorable pour le développement de l'obésité et des maladies d'origine alimentaire.

Selon l'oms, l'obésité touchait, en 2002, 18% de la population âgée de plus de quinze ans dans les pays méditerranéens, avec une échelle allant de 7% pour la France à 31% pour l'Égypte. Les pays les plus concernés sont, outre l'Égypte, Malte, la Jordanie et la Grèce (plus de 25%). Les taux sont significativement plus élevés chez les femmes (22%, contre 14% pour les hommes). À l'horizon 2010, ce sont près de 71 millions de personnes de plus de quinze ans qui souffriront de cette affection dans les vingt-et-un pays riverains de la Méditerranée, soit près de 20% de la population adulte totale. Les États-Unis donne une image extrême de l'incidence d'un modèle nutritionnel incontrôlé: 35% d'obèses en 2002, 46% à l'horizon 2010.

La surcharge pondérale constitue un facteur aggravant pour tout un corrélat de maladies, en particulier cardio-vasculaires qui représentent 42%

TABLEAU 4

### Les causes de la mortalité dans les pays méditerranéens 2002

Milliers	8 pays UE	10 Psem	4 pays Est-adriatique	22 pays méditerranéens
Population	180 516	249 946	20 128	450 590
Décès (toutes causes)	1 644	1 492	212	3 348
Maladies diarrhéiques	1	39	0	40
Déficit nutritionnel	5	7	0	11
Cancer de l'estomac	28	11	4	43
Cancers du colon et du rectum	55	10	5	70
Diabète	45	26	5	76
Maladies cardio-vasculaires	630	646	121	1 398
Maladies digestives	75	76	8	160
Sous-total maladies d'origine alimentaire (MOA)	839	815	143	1 797
MOA (toutes causes)	51 %	55 %	67 %	54 %
Maladies diarrhéiques	0,1 %	2,6 %	0,1 %	1,2 %
Maladies cardio-vasculaires	38 %	43 %	57 %	42 %

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES WHO, DPT OF MEASUREMENT & HEALTH INFORMATION, GENEVA, DECEMBER 2004

LES PATHOLOGIES LIÉES À L'ALIMENTATION SONT RELATIVEMENT PLUS IMPORTANTES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN QUE DANS L'ENSEMBLE DU MONDE

LES ALLIANCES STRATÉGIQUES INTER-GOUVERNEMENTALES ET INTER-ENTREPRISES EURO-MÉDITERRANÉENNES : UNE PISTE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

de la mortalité totale dans les pays méditerranéens, 43 % dans les Psem et 57 % dans les pays de l'Est adriatique.

TABLEAU 4

Finalement, les maladies d'origine microbiologique ou nutritionnelle seraient la cause de 54 % des décès dans la zone méditerranéenne, une hausse qui s'explique par la dégradation du régime nutritionnel. C'est le résultat d'une modification sensible et rapide (moins d'un demi-siècle) du modèle de consommation alimentaire. La Grèce souvent citée pour la qualité de son modèle de consommation alimentaire traditionnel (le fameux modèle crétois) s'est alignée sur celui dit *occidental*, d'où le taux élevé de maladies d'origine alimentaire constaté dans ce pays.

Au sein de chaque sous-ensemble géographique de la zone euro-méditerranéenne, la situation par pays est contrastée : les maladies d'origine alimentaire sont très meurtrières en Serbie-Montenegro et en Croatie (plus de 65 % du nombre total de décès en 2002) et moins présentes en Slovénie (57 %) et en Albanie (59 %). Dans les Psem, la Turquie est fortement touchée (62 %), ainsi que la Tunisie (57 %), tandis que l'Algérie est relativement épargnée (39 %) et la Syrie en position intermédiaire (47 %). Ces disparités

confirment la multiplicité et la complexité des facteurs en jeu et la nécessité d'analyses fines pour définir des politiques sanitaires adéquates.

On remarque que le niveau des dépenses de santé ne fait pas baisser le taux de mortalité, ce qui tendrait à indiquer que, pour ce type de pathologie, une action prophylactique est plus efficace qu'une médicalisation. En d'autres termes, il existerait une corrélation significative entre le régime alimentaire et le modèle de production alimentaire. L'agriculture et l'industrie alimentaire pourraient ainsi jouer, à l'échelle de chaque pays et de chaque région, un rôle important dans l'aggravation ou au contraire dans la prévention des maladies d'origine alimentaire. **GRAPHIQUE 2**

En résumé, l'insécurité alimentaire concernait, en 2002, 11,2 millions de personnes en état de sous-nutrition dans quatorze des vingt-deux pays méditerranéens, soit 4 % de la population, tandis que les maladies d'origine alimentaire entraînaient la mort de 1,8 million d'individus, soit 54 % de la mortalité totale. Si la sous-alimentation apparaît plus faible dans la zone méditerranéenne (4 %) que dans les autres régions en développement (14 %), les pathologies liées à l'alimentation sont au contraire plus importantes dans le Bassin méditerranéen (54 %) que dans l'ensemble du monde (40 %).

Le contraste est frappant si on regarde l'espace géographique des pays riverains de la Méditerranée. Au Nord, on relève un haut niveau de sécurité alimentaire quantitative (avec des excédents importants des balances agricoles et alimentaires), et qualitative (faibles taux de toxicité et occurrence des maladies d'origine alimentaire inférieure à la moyenne mondiale). Le système alimentaire européen est probablement le plus performant au monde en termes de sécurité et de qualité alimentaire. Cette situation contrastée dans deux zones proches nous conduit à évaluer les échanges entre Europe et Psem dans le domaine vital de l'alimentation et à examiner les perspectives d'alliances stratégiques pour améliorer le niveau de sécurité alimentaire au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

IL EST NÉCESSAIRE  
D'AUGMENTER LA  
PRODUCTION NATIONALE  
DES ALIMENTS DE BASE  
(CÉRÉALES, PRODUITS  
LAITIERS ET VIANDES)  
DANS LES PSEM

LE RECOURS AU MARCHÉ  
INTERNATIONAL ET À  
LA COOPÉRATION  
BILATÉRALE ET  
MULTILATÉRALE S'AVÈRE  
INDISPENSABLE

## 2 Stratégies pour promouvoir la sécurité alimentaire

L'ÉTAT D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE des Psem qui vient d'être décrit comporte plusieurs dimensions : 1) une composante de santé publique, avec l'insuffisance des dispositifs de traçabilité et de contrôle de la qualité hygiénique des produits alimentaires et la montée des MOA provoquée par le déséquilibre nutritionnel de la diète ; 2) une dimension technique, avec la difficulté à faire progresser la production agricole et agroalimentaire locale, situation aggravée par les phénomènes de dégradation des ressources naturelles à l'œuvre depuis un demi siècle et de changement climatique à plus long terme ; 3) une caractéristique économique, avec un déficit commercial extérieur qui se creuse depuis cinquante ans et qui expose de manière aiguë les pays à la volatilité des prix internationaux des denrées alimentaires de base.

### Corriger les déséquilibres entre l'offre et la demande

DANS L'ARSENAL DE LA SOUVERAINETÉ alimentaire, plusieurs instruments peuvent être mobilisés pour corriger ces multiples déséquilibres qui concernent d'une part la demande et l'offre alimentaire nationales et d'autre part les échanges internationaux. Dans le contexte d'inadéquation de l'offre et de la demande alimentaires caractéristiques des Psem, plusieurs orientations pourraient être envisagées. Tout d'abord, il est souhaitable d'agir sur le modèle de consommation alimentaire (MCA) pour le rapprocher d'une diète optimale qui prévalait, il y a encore un demi-siècle en Méditerranée et qui a quasiment disparu du fait de la généralisation du modèle occidental. Ce volet relève de la politique alimentaire et se fonde sur l'information et l'éducation du consommateur, mais aussi sur une incitation économique au niveau des ménages (tickets alimentaires par exemple), des exploitations agricoles, des entreprises agroalimentaires et des circuits de distribution (en particulier GMS et RHF) pour modifier l'offre en faveur des produits nutritionnellement corrects (mécanisme de subvention et de taxation, labellisation et définition des marchés publics).

Il est également recommandé d'améliorer le dispositif de sûreté alimentaire (réglementation et normes de qualité, contrôle des produits, traçabilité). Du côté de l'offre, il est nécessaire d'augmenter la production nationale des aliments de base (céréales, produits laitiers et viande) pour faire progresser le ratio d'autosuffisance à travers des actions de R&D, formation, vulgarisation ; conservation et gestion des ressources naturelles (foncier, eau) ; structuration et organisation des filières agroalimentaires ; politique agricole (garantie des prix et des débouchés) et agro-industrielle (aide à l'investissement innovant).

Comme nous l'avons établi, un objectif d'autosuffisance alimentaire n'est pas envisageable dans les Psem en raison de contraintes agroclimatiques. Le recours au marché international et plus largement à la coopération bilatérale et multilatérale s'avère indispensable. Nous avons également montré l'exposition de ces pays à la volatilité inéluctable des prix agricole (six pics et dépressions entre 1961 et 2008). Il paraît donc plus judicieux de choisir la coopération internationale que le recours au seul marché libre pour garantir la sécurité. Cependant, cette coopération, présente en Méditerranée depuis des décennies mais traversée par des courants contradictoires Nord-Sud, Ouest-Sud, Est-Sud et Sud-Sud, se solde par un échec. Pour être efficace, elle doit être renouvelée et repensée en termes géostratégiques et dépasser le cadre étroit et erroné du consensus de Washington sur les vertus supposées de la main invisible. Il est de plus en plus clair que l'organisation géopolitique mondiale sera multipolaire, avec l'émergence de sous-ensembles macro-

TABLEAU 5

Bilans agroalimentaires des Psem	Blé		Colza		Soja		Tournesol		Volailles	
	Excédents de l'Europe et déficit des Psem		Forte dépendance externe des Psem		Dépendance externe marquée de la région UPM		Moindre dépendance extérieure et bonne utilisation de la capacité de trituration		Une filière encore artisanale	
	Psem	UE-27	Psem	UE-27	Psem	UE-27	Psem	UE-27	Psem	UE-27
Ressources annuelles moyennes (Y+M-X) en M.t	46,8	173,5	0,1	10,2	1,4	17,6	1,7	11,9	2,3	9,1
Taux de dépendance extérieure M/(Y+M-X)	27 %	15 %	44 %	27 %	81 %	95 %	25 %	22 %	2 %	18 %
Taux de couverture extérieure (X/M)	12 %	127 %	14 %	113 %	0 %	7 %	6 %	94 %	50 %	141 %
Taux de valorisation industrielle (T/R)	76 %	51 %	95 %	90 %	91 %	90 %	91 %	90 %	0 %	1,1 %
Taux de perte (P/R)	8 %	2 %	4 %	1 %	3 %	1 %	3 %	2 %	nd	0,3 %

Y : production. M : importations. X : exportations. T : transformation industrielle. P : pertes. R : ressources totales

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES FAOSTAT, OCTOBRE 2009

**DEUX PROBLÈMES  
HANDICAPENT LA FILIÈRE  
DANS LES PSEM :  
LE DÉFICIT DE QUALITÉ  
DES GRAINS IMPORTÉS  
ET LE MANQUE DE  
DIALOGUE ET  
DE COORDINATION  
ENTRE LES ACTEURS**

(4) Les ressources sont constituées de la production nationale et des importations. Les emplois comprennent l'utilisation directe en alimentation humaine, les aliments pour animaux, les semences, la transformation par l'industrie agroalimentaire et les autres industries (non-alimentaires, telles que la chimie), les pertes et les variations de stocks. De tels bilans alimentaires sont établis chaque année par la FAO, avec cependant un retard important, les derniers bilans disponibles remontant à 2003.

(5) Ce qui permet de lisser les variations inter-annuelles qui peuvent être importantes.

(6) Il aurait été intéressant d'inclure le lait, mais les données du bilan alimentaire pour ce produit sont incomplètes. Les oléoprotéagineux (soja, tournesol et colza) sont en quelque sorte des précurseurs des produits animaux à travers les tourteaux issus de leur trituration.

régionaux fondés sur les méridiens plus que sur les parallèles. L'Euro-Méditerranée constituerait l'une de ces zones géostratégiques, avec les arguments essentiels de la proximité, complémentarité et de la solidarité.

Pour la sécurité alimentaire, ces arguments, outre la politique nutritionnelle, se déclinent selon les volets suivants : l'organisation des filières et des marchés, les accords commerciaux, les investissements directs étrangers et les partenariats inter-entreprises

### Restructurer les filières agroalimentaires

LA FILIÈRE, QUI RASSEMBLE LES DIFFÉRENTS acteurs agricoles, industriels et commerciaux concourant à l'élaboration et à la distribution d'un produit alimentaire, se caractérise et s'analyse à l'aide d'un bilan ressources-emplois<sup>(4)</sup>. À partir de ce type de bilan, nous avons calculé des ratios permettant de diagnostiquer la situation de quatre filières stratégiques pour la sécurité alimentaire durant la période 1991-2003<sup>(5)</sup> dans les deux zones qui nous intéressent (Psem et Union européenne) : le blé, les oléagineux (colza, tournesol et soja) et la viande de volaille<sup>(6)</sup>.

Concernant le blé, les chiffres du **TABLEAU 5** permettent de constater, dans les Psem, la faiblesse de la production (21 %) et des exportations (5 %) par rapport à celles de l'UE 27. Les importations demeurent cependant assez élevées (51 %), aboutissant à des ratios de couverture internationale disproportionnés : les exportations de blé de l'UE 27 couvrent largement ses importations (127 %), alors que le ratio n'est que de 12 % dans les Psem. Aussi, les taux de dépendance externe sont deux fois plus importants dans cette zone que dans l'UE.

Les deux régions présentent des taux de perte différents : seulement 2 % dans l'UE contre 8 % dans les Psem, soit près de 4 millions de tonnes en moyenne annuelle entre 1991 et 2003, le tiers des importations totales de la région en blé. De même, les pertes de l'UE sont inférieures à celles des Psem en termes absolus, alors que la production y est cinq fois plus importante.

Dans l'UE, l'alimentation du bétail durant cette période a été plus importante que l'ensemble des ressources en blé (importation plus production locale) des Psem et les taux de transformation industrielle (minoterie et semoulerie) sont plus élevés au Sud et à l'Est (76 %), qu'au Nord de la Méditerranée (51 %). Ces chiffres traduisent deux orientations contrastées de la filière blé : prépondérance des aliments du bétail dans l'UE et de l'alimentation humaine dans les Psem. Dans cette région, si les capacités de traitement du blé paraissent suffisantes, voire excédentaires, deux problèmes handicapent la filière : la qualité des grains importés (médiocre car les offices d'importations privilégient le prix) et le manque de dialogue et de coordination entre les acteurs (inexistence ou faiblesse des interprofessions).

En comparant les bilans alimentaires du blé dans les deux sous-régions de l'UPM, des différences importantes ont été relevées. Nous allons voir que

IL EXISTE DE BONNES  
COMPLÉMENTARITÉS  
ENTRE LE NORD ET LE SUD  
MÉDITERRANÉEN DANS  
DES FILIÈRES  
STRATÉGIQUES TELS QUE  
LES CÉRÉALES ET LES  
OLÉAGINEUX

LES PSEM SONT  
STRUCTURELLEMENT  
TRÈS DÉPENDANTS  
DES IMPORTATIONS  
DE SOJA

(7) À la suite de l'embargo décrété par Richard Nixon sur les exportations américaines de soja, les États-Unis ont établi une position hégémonique sur le marché mondial, à travers notamment l'action vigoureuse de la puissante American Soybean Association (ASA), très présente dans les pays importateurs, notamment dans les Psem et l'UE.

les écarts sont encore plus forts pour le colza. Pour ce produit, les données des deux régions laissent entrevoir deux profils distincts. **TABLEAU 5**

Les Psem sont très dépendants des importations pour la transformation du colza. Le ratio importations/production locale est de 72 % contre 25 % dans les pays de l'UE. Ces derniers consacrent cependant près de 9 millions de tonnes à l'alimentation animale pour des ressources globales avoisinant les 13 millions de tonnes par an. Les taux de transformation sont élevés dans les deux sous-ensembles, alors que les ratios de perte continuent à être plus importants dans les Psem (4 %) que dans les pays de l'UE (1,4 %).

Sur le plan des échanges extérieurs et de la dépendance alimentaire, deux profils se distinguent : d'un côté les Psem où les importations sont très élevées et le taux de couverture internationale inférieur à 14 % ; et de l'autre, les pays de l'UE 27, autosuffisants sur le plan du commerce international et dont le ratio de dépendance extérieure est à peine de 21 %. Les pays européens n'importent ainsi que le quart de leur production.

De même, l'UE pratique le commerce croisé, en important et exportant du colza. Plusieurs explications peuvent être avancées : 1) la part croissante des réexportations qui font de certains pays des plateformes commerciales régionales ; 2) la distinction des attributs de qualité et des sous-produits et les échanges croisés entre pays pour certaines catégories ; 3) les stratégies des firmes multinationales en termes de gestion des approvisionnements en matières premières avant la première transformation ; 4) l'accroissement des échanges de tourteaux de colza pour l'alimentation animale.

Les évolutions des modes de production et la progression de l'élevage (notamment de volaille pour la viande et les œufs et de bovins pour le lait) dans les Psem pourraient accentuer la dépendance à l'égard du commerce international et des échanges avec les pays de l'UE en particulier.

Si pour le blé et le colza, de nettes distinctions peuvent être faites entre les deux sous-régions de l'UPM, les bilans alimentaires du soja pour les pays méditerranéens montrent une forte dépendance de la région vis-à-vis des importations. Les taux de dépendances externes dépassent les 80 % aussi bien au Sud qu'au Nord. Les pays de l'UE 27 importent près de huit fois leur production. Ils ont consacré près de 10 % du soja importé à l'alimentation du bétail, soit 19 millions de tonnes en moyenne annuelle sur dix ans, autant que les ressources globales des Psem. Ces derniers ont importé 1,1 million de tonnes par an pour leurs besoins de transformation. La production locale n'a atteint que 230 000 tonnes durant la période étudiée, soit moins de 15 % de la production européenne. Les ratios des pertes dans les deux sous-régions, nous informent sur les taux élevés dans les Psem (3,3 %) par rapport à l'UE (1,2 %). De forts taux de transformation sont enregistrés dans les deux zones, dépassant 80 % entre 1991 et 2002.

LA COMPARAISON DE CES BILANS permet de faire deux constats : si des complémentarités peuvent être identifiées entre les besoins du Sud et les excédents du Nord pour le blé et le colza, la région est structurellement déficitaire et très dépendante des importations pour le soja<sup>(7)</sup>. Cette dépendance peut s'accroître avec l'accroissement des besoins des pays du Sud en termes d'alimentation animale. D'autre part, les utilisations alternatives du colza (biocarburants) augmenteront les besoins de l'UE. La région du Nord de la Méditerranée, excédentaire actuellement, pourrait avoir de plus en plus recours aux importations, avec des arbitrages difficiles entre utilisations humaine, animale ou énergétique. **TABLEAU 5**

L'UE a produit près de 12 millions de tonnes de tournesol par an entre 1991 et 2002. Durant cette période, la région est arrivée globalement à couvrir ses importations par des exportations. Les trois-quarts des ressources ont été consacrés à la transformation (trituration), alors que l'équivalent du tiers des importations était destiné à l'alimentation animale. De l'autre côté

LES PSEM PARTAGENT  
LES MÊMES HANDICAPS :  
INADAPTATION DES  
MATIÈRES PREMIÈRES  
LOCALES ET  
INSUFFISANCES  
TECHNOLOGIQUES ET  
MANAGÉRIALES

de la Méditerranée, les Psem n'ont disposé en moyenne durant la période 1991-2003 que de 1,4 million de tonnes de tournesol pour couvrir leurs besoins en alimentation du bétail et en semences. Ils ont peu exporté (moins de 25 000 tonnes par an, soit 6 % de leurs importations). Les ressources disponibles sont destinées à la trituration (9 tonnes sur 10). Les autres utilisations et l'alimentation du bétail restent marginales pour le tournesol. Les pertes sont maîtrisées à hauteur des ratios européens. Les deux zones présentent des taux de dépendance voisins de 25 %.

Même si les bilans alimentaires du tournesol et du blé semblent proches, ils se distinguent par l'importance stratégique des céréales pour les Psem mais aussi par l'ampleur des besoins (quantité importée-produite, disponibilités, etc.) et des projections pessimistes à moyen et long termes. Ensuite, les dépendances structurelles sont moins fortes pour les importations de tournesol que pour celles du blé. Le déficit des Psem semble moins dangereux en termes de sécurité alimentaire. En effet, on observe une transition depuis une dizaine d'années avec la substitution de céréales par des produits animaux. Or, ces derniers nécessitent beaucoup d'oléoprotéagineux. En conséquence, une stratégie nationale basée sur l'importation de viandes ou de poudre de lait aggraverait l'insécurité et concurrencerait dangereusement (au plan social) les agricultures locales. Dans le cas où existe une industrie nationale de la trituration, le démantèlement des protections douanières relatives aux tourteaux expose à une sous-compétitivité cette industrie par rapport aux géants du secteur (Bunge, Cargill, ADM). Il paraît donc judicieux d'encourager la production de graines de tournesol et de colza dans les Psem afin de promouvoir des filières intégrées dans les protéines animales<sup>(8)</sup>. La priorité actuellement accordée à juste titre aux céréales ne doit donc pas occulter l'intérêt de telles filières, comme le montre l'exemple des volailles.

AU-DELÀ DES TENDANCES ENREGISTRÉES par rapport aux modifications des modes alimentaires dans les Psem, on note la faiblesse de l'insertion de cette filière dans le commerce international (3 %) par rapport au taux enregistré en Europe (40 %). La production des Psem ne représente que le quart du total européen et les importations y demeurent faibles. Les pays de cette zone bénéficient d'une faible dépendance extérieure pour la viande de volailles, car cette filière reste artisanale, comme en témoigne le très faible taux de transformation dans la filière. Par ailleurs, les produits tels que les morceaux de poulet congelé sont mal acceptés par la population (habitude alimentaire, chaîne du froid). Cependant, des menaces pèsent sur la filière en raison de l'adoption de techniques modernes de production (intégration d'ateliers de grande dimension) et des accords commerciaux internationaux (OMC et bilatéraux) qui l'exposent aux produits des États-Unis et du Brésil importés à bas coût, tandis que l'urbanisation et le travail féminin modifient rapidement les comportements des consommateurs.

Toutes les filières agroalimentaires dans les Psem partagent les mêmes handicaps : inadaptation des matières premières locales aux exigences de l'agro-industrie (qualité, volumes, délais de livraison), insuffisance des ressources technologiques et managériales et défaut de coordination entre agents. Une maîtrise de ces handicaps par l'apprentissage et l'organisation permettrait d'améliorer substantiellement le niveau de la sécurité alimentaire. Ce point relève d'un renforcement de la coopération régionale.

L'Union européenne, à travers le dispositif des OCM (organisations communes de marchés), élément essentiel de la PAC (Politique agricole commune), a permis une modernisation relativement rapide des filières, en introduisant des mécanismes de sécurisation et de qualification de la production bénéficiant à la fois aux agriculteurs et à leurs clients agro industriels. Il serait souhaitable que ces mécanismes soient élargis aux Psem, avec les adaptations nécessaires<sup>(9)</sup>.

(8) Un avantage collatéral d'importance est la diversification des systèmes de production agricole rendue indispensable par l'épuisement des sols.

(9) Voir «Pacte agroalimentaire et rural pour l'intégration régionale euro-méditerranéenne», *Notes Ipemed*, Dubreuil et Rastoin, 2009.

TABLEAU 6

Matrice des échanges agricoles et agroalimentaires mondiaux Moyenne 2006-2008. Exports en ligne/ Imports en colonne

	Alena	Chine	Japon	Mercosur	Psem	UE septent.	UE médit.	RDM	Monde	Exports monde
Alena	61 667	9 633	15 567	1 897	<b>5 833</b>	7 867	3 967	35 000	141 430	16 %
Chine	11 133	-	8 033	258	<b>767</b>	3 567	1 397	13 800	38 955	4 %
Japon	687	1 127	-	14	<b>22</b>	127	54	1 790	3 820	0 %
Mercosur	5 567	9 400	1 823	7 133	<b>5 500</b>	13 167	9 100	28 167	79 857	9 %
Psem	<b>943</b>	<b>64</b>	<b>400</b>	<b>90</b>	<b>3 220</b>	<b>4 467</b>	<b>4 600</b>	<b>7 600</b>	<b>21 384</b>	<b>2 %</b>
UE septentrionale	10 133	1 857	2 740	923	<b>6 233</b>	117 000	53 000	44 333	236 220	26 %
UE méditerranéenne	9 000	1 227	2 387	677	<b>5 100</b>	47 333	35 667	25 400	126 790	14 %
Reste du monde	29 167	13 467	15 400	3 273	<b>9 700</b>	52 000	26 567	102 667	252 240	28 %
Monde	128 297	36 774	46 350	14 265	<b>36 375</b>	245 527	134 350	258 757	900 695	100 %
Imports monde	14 %	4 %	5 %	2 %	<b>4 %</b>	27 %	15 %	29 %	100 %	-

ELABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES COMTRADE, SEPTEMBRE 2009, ÉLABORATION IPEDM

Une telle analyse en termes de bilans alimentaires globaux masque toutefois les interactions entre les filières et les équilibres régionaux en matière d'approvisionnement alimentaire. De plus en plus d'échanges se font via les filiales des firmes multinationales implantées au Sud et à l'Est de la Méditerranée, mais aussi à travers les coopérations inter-entreprises. Deux facteurs plaident en faveur d'une telle évolution : l'ouverture de plus en plus poussée des économies de ces pays, notamment sur au niveau agricole, et le degré d'intégration élevé atteint par les firmes multinationales et leur maîtrise des réseaux internationaux de distribution et d'approvisionnement.

### Renforcer les échanges agricoles et agroalimentaires

LORSQUE L'ON CONSIDÈRE LA MATRICE des échanges internationaux de produits agricoles et alimentaires (TABLEAU 6), on fait trois constatations. Une asymétrie prononcée entre les grandes puissances historiques (UE et États-Unis) et émergentes (Chine, Brésil, Argentine) et les autres pays du monde. L'UE réalisait, en moyenne en 2006-2008, 42 % des exportations et 40 % des importations agricoles et alimentaires mondiales dont le total dépassait 900 milliards de dollars, l'Alena respectivement 16 % et 14 %, la Chine 4 % pour les deux flux et le Mercosur respectivement 9 % et 2 %.

Une part minime des échanges, 2 % pour les exportations (21 milliards de dollars) et 4 % (36 milliards de dollars) pour les importations est imputable aux Psem, avec cependant une forte concentration et donc des chiffres beaucoup plus élevés pour les importations de certaines denrées comme les céréales, comme nous l'avons décrit ci-dessus.

Le commerce intra-Psem est encore faible (3,2 milliards de dollars), soit 9 % des exportations et 15 % des importations de la zone. Cette matrice permet également d'identifier les principaux clients et fournisseurs des Psem. L'UE arrive largement en tête en recevant 43 % de leurs exportations agricoles et agroalimentaires (plus de 9 milliards de dollars) et en fournissant 31 % de leurs importations (près de 12 milliards de dollars).

Les huit pays méditerranéens de l'UE importent davantage de produits en provenance des Psem que les dix-neuf autres pays membres. C'est un constat important car l'essentiel des exportations des Psem, comme des huit pays méditerranéens de l'UE est constitué par des fruits et légumes : le commerce croisé est intense, ce qui révèle plus une complémentarité qu'une concurrence, conformément à la théorie de la spécialisation internationale et de la différenciation des produits au sein d'une même gamme. L'UE septentrionale arrive devant l'UE méditerranéenne comme exportateur vers les Psem, ce qui tient à la nature des produits (principalement céréales et produits laitiers). L'Alena et le Mercosur sont également des fournisseurs significatifs des Psem, avec respectivement 6 et 5 milliards d'exportations (blé et soja). Par contre, ces deux régions reçoivent très peu de leurs produits – envi-

TABLEAU 7

### Zones d'origine (imports) et de destination (exports) des échanges agricoles et agroalimentaires des Psem

Moyenne 2006-2008. Millions de dollars

	Imports		Exports	
Reste du monde	9 700	27 %	7 600	36 %
UE septentrionale	6 233	17 %	4 467	21 %
Alena	5 833	16 %	943	4 %
Mercosur	5 500	15 %	90	0 %
UE méditerranéenne	5 100	14 %	4 600	22 %
Psem	3 220	9 %	3 220	15 %
Chine	767	2 %	64	0 %
Japon	22	0 %	400	2 %
Monde	<b>36 375</b>	<b>100</b>	<b>21 384</b>	<b>100</b>

ELABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES COMTRADE, SEPTEMBRE 2009, ÉLABORATION IPEDM

TABLEAU 8

### Dynamiques des flux extérieurs agricoles et alimentaires des Psem entre 1997 et 2007 : principaux fournisseurs des Psem

Zones d'origine et de destination des Psem. Millions de dollars

	1996-1998*		2006-2008*		2007/1997
Reste du monde	1 450	10,0 %	9 700	26,7 %	569 %
UE septentrionale	3 293	22,7 %	6 233	17,1 %	89 %
Alena	4 100	28,3 %	5 833	16,0 %	42 %
Mercosur	1 507	10,4 %	5 500	15,1 %	265 %
UE méditerranéenne	3 367	23,2 %	5 100	14,0 %	51 %
Psem	653	4,5 %	3 220	8,9 %	393 %
Chine	117	0,8 %	767	2,1 %	555 %
Japon	14	0,1 %	22	0,1 %	58 %
<b>Monde</b>	<b>14 501</b>	<b>100 %</b>	<b>36 375</b>	<b>100 %</b>	

\* 1997 : moyenne des années 1996 à 1998 ;

2007 : moyennes des années 2006 à 2008.

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES COMTRADE, SEPTEMBRE 2009, ÉLABORATION IPAMED

ron 4 % de leurs exportations (huile d'olive, fruits et légumes) vont vers l'Alena. On peut déduire de cette analyse rapide :

- deux phénomènes porteurs d'avenir : alors que le commerce euro-méditerranéen est sensiblement équilibré (moins de un milliard de dollar de déficit pour les Psem), les échanges des deux Amériques avec les Psem sont très déficitaires pour ces derniers (plus de 10 milliards de dollars) ; la complémentarité productive est forte entre l'UE et les Psem y compris pour les fruits et légumes ;
- une interrogation : les produits agricoles et alimentaires ne risquent-ils pas de faire les frais des accords bilatéraux signés (par exemple l'accord Maroc-États-Unis) ou en cours de discussion ?

TABLEAU 7

Cependant, la géométrie des flux commerciaux internationaux des Psem évolue à la faveur des nouvelles dynamiques mondiales : la progression des échanges est plus rapide avec les pays émergents (BRIC : Brésil, Russie, Inde et Chine) qu'avec des partenaires historiques tels que l'UE et l'Alena. Le **TABLEAU 8** le montre clairement : les exportations de la Chine vers les Psem ont été multipliées par plus de six en dix ans, alors que vers l'ensemble du monde elles n'ont que doublé, et que celles du Mercosur ont été multipliées par trois (croissance de 75 % pour l'UE et 42 % pour l'Alena). Ces chiffres sont à relativiser par les montants concernés qui ont été indiqués plus haut.

En résumé, les logiques de proximité, de complémentarité et de solidarité devraient jouer en faveur d'un renforcement des échanges commerciaux euro-méditerranéens. Une PAC élargie garantirait à la zone une sécurité alimentaire durable, en s'inscrivant dans une perspective de préférence régionale, assurant un lissage des prix des produits et une garantie des approvisionnements sur le long terme.

### Les investissements directs étrangers : un gisement à exploiter

LE SOCLE DES ÉCHANGES, tant sur les marchés intérieurs qu'à l'international est constitué des activités des entreprises des filières agroalimentaires. Dans les Psem, ces activités sont portées par la croissance démographique et économique qui est bien plus vive que dans l'UE. Elles peuvent, au Sud comme au Nord, être stimulées par les investissements et les partenariats stratégiques. Comme nous allons le montrer, ces vecteurs sont loin d'atteindre un niveau comparable à celui observé dans d'autres zones du monde. Ils constituent donc un gisement à exploiter.

Des rapports de dépendances économiques, commerciales et alimentaires caractérisent les relations entre les pays des rives sud, est et nord de la Méditerranée. Certains auteurs évoquent dans ce sens une triple asymétrie entre l'Europe et les pays méditerranéens : d'abord par rapport aux poids économiques des deux ensembles (PNB, compétitivité des entreprises, taille du marché et parts dans les échanges internationaux). Ensuite par rapport aux degrés d'intégration économique et politique (l'UE est un ensemble intégré alors que les Psem forment un groupe émietté et négocient leurs accords de manière individuelle). Enfin, par rapport à la dépendance commerciale (l'UE représente 60 à 70 % du commerce international des Psem alors que ces derniers ne représentent que 5 % de celui de l'UE). **TABLEAU 9**

En termes d'investissements directs étrangers, on relève une diminution des projets à destination des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Le montant global est passé de près de 69 milliards d'euros en 2006 à moins de 40 milliards en 2008. Ces investissements sont fortement concentrés dans les pays du Machrek, en Turquie et en Israël. Par rapport aux populations, Israël surpasse l'ensemble des pays méditerranéens, avec 1 096 euros

TABLEAU 9

### Les IDE dans les Psem

Millions d'euros	Moyenne		Variation	
	2006-2008	IDE/capital	2008/07	2007/06
Turquie	16 171	227 %	-19 %	-71 %
Égypte	14 230	177 %	563 %	-84 %
Israël	7 046	1 096 %	3 278 %	-79 %
Algérie	3 161	95 %	-33 %	1 123 %
Maroc	3 158	94 %	-3 %	-94 %
Tunisie	2 902	282 %	-56 %	-15 %
Libye	2 669	442 %	-55 %	-14 %
Syrie	2 588	134 %	42 %	-1 %
Jordanie	2 403	397 %	-80 %	39 %
Liban	1 658	423 %	-48 %	-57 %
Chypre	421	534 %	-62 %	129 %
Malte	216	536 %	-45 %	-49 %
Autorité Palestinienne	161	41 %	2 238 %	-97 %
<b>Total</b>	<b>56 785</b>	<b>206 %</b>	<b>-93 %</b>	<b>-11 %</b>

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE ANIMA - INVEST IN MED, 2009

**TABEAU 10**

**Origine des IDE par ensemble géographique** Cumul des flux 2006-2008

Milliards d'euros	Maghreb	Machrek	Autres Med*	Total par origine
<b>Europe</b>	25,6	19,6	42,3	<b>87,5</b>
<b>Pays du Golfe, Mena</b>	16,0	42,1	10,4	<b>68,5</b>
<b>États-Unis, Canada</b>	6,2	4,8	30,7	<b>41,8</b>
<b>Asie et autres pays émergents</b>	2,5	10,4	10,8	<b>23,7</b>
<b>Total par destination</b>	<b>50,3</b>	<b>76,9</b>	<b>94,2</b>	<b>221,1</b>

\* Israël, Turquie, Chypre, Malte

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE ANIMA/MIPO

**TABEAU 11**

**Opérations de restructuration des FMN agroalimentaires selon la nature des opérations et suivant les zones 1987- 2006**

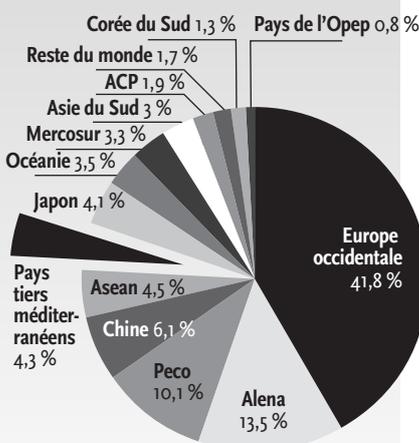
	Achats et partenariats	Ventes	Total	Zones /total	Ventes /total	Achat et partenariats /total
<b>Europe occidentale</b>	1 922	1 043	2 965	49 %	35 %	65 %
<b>Alena</b>	991	417	1 408	23 %	30 %	70 %
<b>Peco</b>	369	44	413	7 %	11 %	89 %
<b>Mercosur</b>	173	23	196	3 %	12 %	88 %
<b>Océanie</b>	139	46	185	3 %	25 %	75 %
<b>Chine</b>	142	7	149	2 %	5 %	95 %
<b>Pays tiers méditerranéens</b>	99	6	105	2 %	6 %	94 %
<b>Asean</b>	98	22	120	2 %	18 %	82 %
<b>Japon</b>	75	23	98	2 %	23 %	77 %
<b>Autres pays</b>	284	77	361	6 %	21 %	79 %
<b>Total monde</b>	<b>4 292</b>	<b>1 708</b>	<b>6 000</b>	<b>100 %</b>	<b>28 %</b>	<b>72 %</b>

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE LA BANQUE DE DONNÉES AGRODATA, UMR MOISA, MONTPELLIER, 2007

**GRAPHIQUE 3**

**Partenariats agroalimentaires selon la région d'appartenance des pays cibles**

1987-2006



ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE LA BANQUE DE DONNÉES AGRODATA, UMR MOISA, MONTPELLIER 2007

par habitant et par an d'investissements directs étrangers (IDE) accueillis en moyenne durant les trois dernières années. L'Algérie, l'Égypte et le Maroc se situent en deçà du ratio moyen de la région, estimé pour la période 2006-2008, à 206 euros par habitant.

Quant à l'origine de ces investissements, les entreprises européennes continuent à représenter des vecteurs importants d'implantations industrielles dans la région, avec un total cumulé durant les trois dernières années avoisinant les 88 milliards d'euros. On constate une progression importante des investissements originaires des pays du Golfe et des autres pays émergents. En termes de destination, la Méditerranée du Sud et de l'Est a accueilli, entre 2006 et 2008, près de 221 milliards d'euros, dont 50 milliards pour le Maghreb. **TABEAU 10**

Sur le plan sectoriel, les restructurations des firmes multinationales agroalimentaires (FMNA) renseignent sur leurs options stratégiques dans la Méditerranée. La dynamique des acquisitions et partenariats inter-entreprises est révélatrice des anticipations de ces firmes, en termes d'échéances géopolitiques et institutionnelles régionales, mais aussi en termes sectoriels sur le développement de la grande distribution et les modifications profondes des filières agroalimentaires qui l'accompagnent.

Les opérations de restructurations des firmes multinationales agroalimentaires peuvent être regroupées en deux catégories : les fusions, acquisitions et partenariats, et les ventes et cessions partielles d'actifs. La ventilation des opérations de restructuration par ces deux principales catégories est consignée dans le **TABEAU 11**. Ainsi, outre 4 292 opérations de fusions et acquisitions enregistrées dans le monde, il a été relevé entre 1987 et 2006, 1 708 opérations de ventes et de cessions partielles, soit au total 6 000 opérations.

On constate plus d'opérations de ventes dans les pays d'Europe occidentale et en Amérique du Nord que dans les autres régions, ce qui révèle une forte dynamique de reconfiguration des industries agroalimentaires et de restructuration des firmes dans ces régions. Sur près de 3 000 opérations de restructuration européennes, un tiers relève des cessions d'actifs. La proportion est presque similaire en Amérique du Nord.

La distribution des opérations de restructuration dans les industries agroalimentaires entre achats et partenariats et ventes est sensiblement différente dans les autres régions. La part des cessions est autour de 15 % (exceptions faites du Japon et de l'Océanie). Cette proportion est encore plus faible en Méditerranée (inférieure à 6 %), confirmant ainsi la thèse d'un début de cycle de restructuration des firmes agroalimentaires dans la région. La répartition en Méditerranée est d'ailleurs identique à celle de la Chine, où la plupart des opérations de restructuration des firmes multinationales agroalimentaires s'orientent vers des acquisitions ou des alliances stratégiques. Ainsi, les achats et les partenariats représentent 95 % des 142 opérations de restructuration relevées entre 1987 et 2006 dans le secteur agroalimentaire. Cette forte augmentation des alliances stratégiques et des partenariats agroalimentaires en Méditerranée témoigne d'un certain dynamisme des opérations de restructuration dans la région, notamment au Nord. C'est une réponse stratégique des firmes multinationales à l'évolution de leurs environnements et aux nouvelles contraintes compétitives. **GRAPHIQUE 3**

Les tendances enregistrées, quant à la répartition des opérations de fusions et acquisitions, sont confirmées par celles relatives aux alliances stratégiques et par les partenariats réalisés par les firmes agroalimentaires dans le monde : très forte concentration au niveau de l'Europe occidentale (42 %), poids relativement important des Peco (10,1 % contre 13,5 % en

**TABLEAU 16**

**Flux d'IDE entrants dans les industries agroalimentaires dans les Psem**

2007 et 2008

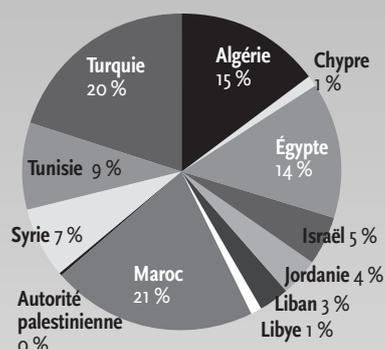
	Millions d'euros	% du total
Turquie	1 627	61,0 %
Israël	640	24,0 %
Algérie	176	6,6 %
Egypte	168	6,3 %
Maroc	24	0,9 %
Autorité Palestinienne	13	0,5 %
Tunisie	11	0,4 %
Libye	3	0,1 %
Jordanie	2	0,1 %
<b>Total</b>	<b>2 665</b>	<b>100 %</b>

ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE LA BASE DE DONNÉES ANIMA INVESTMENT NETWORK/MIPO, 2009

**GRAPHIQUE 4**

**Les IDE agroalimentaires dans les PSEM**

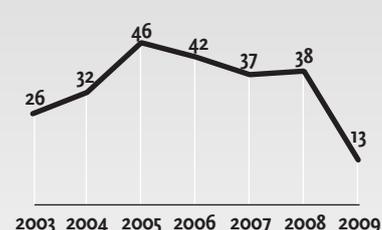
2003-2009. Nombre de projets



ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE MIPO, RÉSEAU ANIMA

**GRAPHIQUE 5**

**Nombre projets d'IDE agroalimentaires dans les Psem**



ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE MIPO, RÉSEAU ANIMA

Amérique du Nord) et part relativement conséquente des pays tiers méditerranéens (4,3 %, plus que l'Asie du Sud, le Mercosur ou le Japon).

Les orientations stratégiques des multinationales peuvent aussi être appréciées par les opérations de désinvestissement. Près de neuf opérations de désinvestissement sur dix menées par les FMNA entre 1987 et 2006 ont visé des actifs ou des entreprises localisés en Europe occidentale ou en Amérique du Nord. Sur les 1 408 opérations enregistrées, près de 96 % ont été réalisées par des firmes européennes ou américaines. Les désinvestissements intra-zone sont importants : les deux tiers de désinvestissements en Amérique du Nord sont réalisés par des firmes américaines et plus des trois-quarts enregistrés en Europe occidentale sont l'œuvre de firmes agroalimentaires européennes.

Dans la région des pays tiers méditerranéens, les opérations de désinvestissement total demeurent rares. Durant les deux décennies précédentes, il n'a été relevé que cinq désinvestissements, dont quatre réalisés par des firmes européennes. Cependant, pour notre région d'étude, il faudrait s'attendre à des proportions plus importantes en intégrant notamment les pays du Nord de la Méditerranée, où les FMNA sont plus actives en termes de restructuration (désendettement, recentrage). **TABLEAU 16**

Pendant les années 2007 et 2008, l'Observatoire du réseau d'investissement méditerranéen, Anima, a relevé des flux entrants d'IDE agroalimentaires avoisinant les 2,7 milliards d'euros dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. La répartition de ces flux montre une nette prédominance de la Turquie (près des deux tiers des IDE dans les industries agroalimentaires (IAA) et d'Israël (un quart des IDE). Ensuite, deux autres pays se détachent avec plus de 6 % des flux chacun, l'Égypte et l'Algérie.

Au-delà des inégalités dans la répartition des flux, les données précédentes soulignent les nouvelles orientations stratégiques des firmes multinationales. La taille des marchés alimentaires (démographie, solvabilité de la demande et urbanisation) ainsi que les conditions d'accueil des investissements étrangers ou la saturation en termes d'implantations internationales peuvent expliquer l'importance de certains écarts. En nombre de projets, les données de l'observatoire Mipo du réseau Anima révèlent la domination de quatre pays quant à la destination des IDE agroalimentaires : le Maroc (21 %), la Turquie (20 %), l'Algérie (15 %) et l'Égypte (14 %), totalisent 70% des projets enregistrés entre 2003 et 2009 dans la région des Psem. Ces pays ont été les destinataires de trente projets en moyenne par an, entre 2003 et 2006. Un léger accroissement a été observé au delà de cette date. La moyenne annuelle s'est stabilisée à quarante depuis 2006. Sur l'ensemble de la période examinée, 234 projets d'IDE ont été recensés dans le secteur agroalimentaire dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée. **GRAPHIQUES 4 & 5**

Il faudrait relever quelques faits marquants quant à l'origine des investisseurs : d'abord, les Européens continuent à être les premiers opérateurs en termes de nombre de projets dans les Psem. Sur dix réalisés, six sont européens. Ensuite, on a enregistré une montée en puissance des investissements des pays du Golfe à partir de 2004, alors même que ceux de l'UE diminuaient. Après un pic de trente-sept projets en 2005, les Européens n'ont réalisé qu'une vingtaine d'opérations en 2007 et 2008. Sur l'ensemble de la période, les investissements des pays du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar et Koweït essentiellement) ont représenté 15 % des 234 projets dans la région. Enfin, il faut relever l'émergence des investissements intra-régionaux Sud-Sud : 7 % des IDE agroalimentaires sont l'œuvre d'investisseurs du Sud et de l'Est de la Méditerranée. **GRAPHIQUES 6 & 7** (page 16)

Une telle analyse des flux globaux ne permet pas de définir les attractivités sectorielles comparées de la région. Pour cela, un examen des accords par filière ainsi qu'une identification des acteurs et des opérations de coopération et de restructuration des firmes est plus recommandée. Nous

● Le groupe SIM a été fondé en 1990 à la faveur des mesures de libéralisation en Algérie. Spécialisé dans les céréales et les produits dérivés, ses capacités de production sont passées de 150 à 2850 tonnes par jour en quinze ans. En 2005, il employait 700 salariés pour un chiffre d'affaires de 15 milliards de dinars algériens (150 millions d'euros). Chaque jour, la firme produit 2 200 tonnes de semoule et de farine, 300 tonnes de pâtes alimentaires, 115 tonnes de couscous et 210 tonnes d'aliments de bétail. Elle

dispose de cinq semouleries, trois minoteries, cinq unités de fabrication de pâtes, trois de couscous, une unité pour l'aliment du bétail et de nombreux silos de stockage dont un portuaire, d'une capacité de stockage globale de 145 000 tonnes. SIM exporte des pâtes et du couscous vers la Jordanie et certains pays africains. Le groupe a entamé des opérations d'acquisitions et d'alliances avec des opérateurs locaux en vue de consolider ses orientations de diversification vers les métiers de

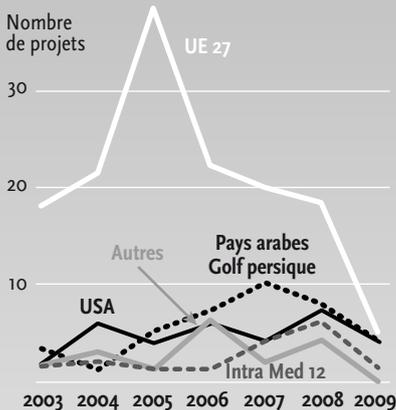
l'immobilier, des eaux minérales et du commerce de grains. Sur le plan des alliances internationales, l'entreprise a signé en 1997 un accord avec un groupe italien pour créer une société mixte visant la fourniture et la commercialisation d'équipements et pièces de rechange pour la semoulerie et la minoterie. À la fin 2004, elle a lancé des négociations avec une entreprise européenne, afin de créer une filiale conjointe de fabrication de biscuits. Le potentiel de croissance du marché des biscuits est

important et l'Algérie a un déficit de production. La demande serait de 100 000 tonnes par an alors que les leaders locaux n'en fournissent que 20 000. Les défis du groupe sont la maîtrise des approvisionnements en matières premières (amont de la filière), et la pénétration des marchés étrangers. Pour cela, les alliances stratégiques avec les firmes européennes constituent une option pertinente.

(\*) D'après la description du groupe, in Benachou A. (2006), *Les nouveaux investisseurs en Algérie*, Alpha Design, Paris.

## GRAPHIQUE 6

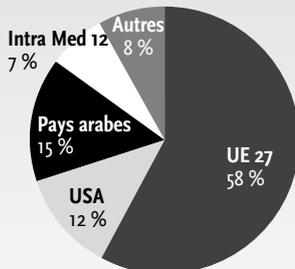
## Origine des investisseurs dans l'agroalimentaire dans les Psem



ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE MIPO, RÉSEAU ANIMA

## GRAPHIQUE 7

## Origine des projets d'IDE agroalimentaires dans les Psem 2003-2009



ÉLABORATION DES AUTEURS À PARTIR DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE MIPO, RÉSEAU ANIMA

allons parler des accords de coopération recensés en Méditerranée dans quatre filières agroalimentaires : les céréales et dérivés, les produits laitiers, les oléagineux et huiles végétales ainsi que la viande de volailles. L'objectif est de donner un aperçu global des IDE dans les trois filières, mais aussi d'identifier les besoins et les opportunités de coopération entre les partenaires des deux rives de la Méditerranée.

## Les indispensables coopérations inter-entreprises

LES PAYS DU SUD ET DE L'EST de la Méditerranée constituent un marché interne important (notamment pour les dérivés des céréales et les huiles végétales). La demande y est en forte croissance sous le double effet de l'augmentation continue du revenu par habitant et de la pression démographique (Maghreb, Egypte et Turquie). Dans ce contexte, il existe de réelles opportunités de coopération entre les entreprises européennes et les partenaires locaux afin de couvrir les besoins nationaux pour ce type de produits ou pour y établir des plateformes d'exportation vers des marchés proches. Ainsi, des possibilités d'implantation de bases logistiques ou d'unités de trituration pour les huiles végétales ou de première transformation céréalière peuvent permettre aux entreprises européennes de trouver des débouchés supplémentaires à leur production. En contrepartie, les entreprises locales peuvent tirer des bénéfices des partenariats inter-entreprises, notamment en termes d'apprentissage technique, managérial et de compétitivité internationale.

La plupart des opérations de coopération relevées dans les filières examinées ci-dessus, ont engagé des firmes multinationales et des leaders nationaux. Elles visaient essentiellement la couverture des besoins des marchés internes ou la relance de produits arrivés à maturité sur les marchés européens. Ces coopérations se sont traduites par des *joint ventures* de multinationalisation, souvent transitoires, afin de faciliter l'implantation des firmes sur les marchés locaux. De nombreuses autres opportunités de coopération existent notamment entre des PME céréalières et laitières ou des PME d'huiles végétales situées sur les deux rives de la Méditerranée. Le nombre de PME européennes, dans les trois filières est assez conséquent. Elles constituent autant de partenaires potentiels pour les firmes locales du Sud et de l'Est de la Méditerranée, pour peu que les besoins et les offres de coopération soient identifiés et mis en relation.

L'implantation des grandes firmes multinationales agroalimentaire, s'est souvent faite via des *joint ventures* avec des groupes familiaux et des acqui-

● Créé en 1974, le groupe a rassemblé puis fusionné les activités d'une vingtaine de coopératives ou sociétés privées dans le domaine des céréales et des oléo-protéagineux. Sud Céréales compte 4 000 adhérents dans cinq départements du Sud de la France : 250 000 tonnes de produits céréaliers sont collectées à travers trente-quatre points de collecte. Avec ses dix-neuf filiales, le groupe a réalisé en 2008, 110 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 313 salariés. Durant les années 2000, il s'est recentré

sur ses trois métiers clés : l'obtention et la production de semences, la collecte et la commercialisation ainsi que les magasins de distribution. Pour cette dernière activité, il dispose de vingt-et-un points de vente en partenariat avec Gamm'Vert, Comptoir du village, Alpesud, Lisalp. En termes de commercialisation, le groupe est leader de la distribution agricole dans le Sud de la France. Concernant les coopérations inter-entreprises, Sud Céréales s'est engagé dans des alliances stratégiques avec

des entreprises locales (Perret, Groupe Province Service pour les semences). De même, l'entreprise est prestataire de collecte depuis 2006 pour le Comptoir du grain. En 2007, elle cède à Soufflet Alimentaire ses parts dans la rizerie SCS pour se réorienter vers les blés. À partir de 2008, Sud Céréales a engagé des négociations avec des entreprises du Maghreb et d'Égypte en vue de coopérations et de partenariats. Son but est de sélectionner des opérateurs pour la commercialisation ou la première

transformation des produits, et pour les représentations commerciales locales. Ainsi, Sud Céréales rechercherait des débouchés via des partenaires locaux au Sud de la Méditerranée. La coopération avec des PME ou des groupes locaux peut apporter la connaissance des marchés et des réseaux d'approvisionnement, de stockage et de logistique mais aussi permettre un partage du risque entre les partenaires des deux rives.

(\*) Base de données Amadeus Van Dijk, site internet Sud Céréales.

LES ALLIANCES  
STRATÉGIQUES ENTRE  
FIRMES ÉTRANGÈRES  
ET PARTENAIRES LOCAUX  
PERMETTENT DES  
EFFETS DE TRANSFERTS  
D'INNOVATION  
ET D'APPRENTISSAGE

ON NOTE UNE PRÉSENCE  
RENFORCÉE DES  
INVESTISSEURS DES PAYS  
DU GOLFE ET UN RETOUR  
DES IDE EUROPÉENS

sitions partielles de partenaires locaux, leaders sur leur marché. Leur objectif est de minimiser les risques liés à une implantation type *greenfields* et de bénéficier d'une période d'adaptation et d'apprentissage du climat des affaires et des habitudes de consommation locales.

Les alliances stratégiques avec des partenaires locaux permettent d'atténuer les effets de nouveauté et de firme étrangère (*Newness and foreignness Liabilities*). Sur un autre plan, certaines sociétés profitent des ouvertures économiques récentes de certains pays afin de faire jouer une compétition sur l'attractivité des investissements directs. C'est le cas de Calsberg et de Heineken dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (compétition entre la Hongrie, la Slovénie et la Croatie). La caractéristique de ces alliances dans les filières examinées ne déroge pas à cette règle : *joint venture* de multinationation, coopérations de transition et implantations des multinationales via des partenaires locaux, souvent leaders sur leurs marchés domestiques. Trois autres constats peuvent être faits à partir du recensement Mipo-Anima sur les IDE méditerranéens dans les filières alimentaires citées : 1) une présence renforcée des investisseurs des pays du Golfe, et un retour progressif des IDE européens ; 2) des investissements conséquents en amont des filières visant une intégration verticale et la sécurisation des approvisionnements en matières premières ; 3) l'existence de certains investissements Sud-Sud, souvent de proximité géographique.

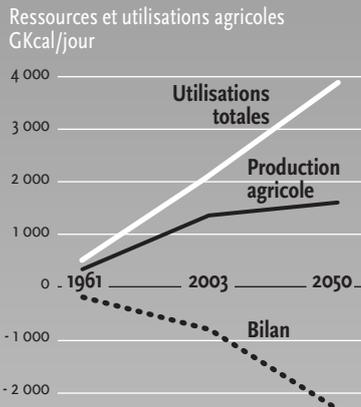
Les Psem ont accueilli en 2008, vingt-quatre projets d'IDE dans le secteur agroalimentaire, soit 3 % du total des flux vers cette région. Dans leur ensemble, les trois filières examinées ont enregistré huit investissements étrangers importants en 2008, totalisant un flux de 250 millions d'euros. Ces IDE sont encore marqués par des acquisitions ou des prises de participation majoritaires. Ces opérations sont souvent conduites par des firmes multinationales ou des organismes financiers.

Le bilan des partenariats entre les PME des deux rives est décevant et en deçà des potentialités des filières agroalimentaires. Cependant, les données recueillies prennent rarement en compte les accords entre petites firmes, les coopérations non capitalistiques (accords d'appui technique, contrats ponctuels, etc.) ainsi que les opérations non médiatisées.

Afin d'illustrer le constat que nous venons de faire, nous allons étudier les profils de deux entreprises méditerranéennes spécialisées dans la collecte, la transformation et la commercialisation de produits céréaliers **ENCADRÉS**. Ces entreprises sont des acteurs importants sur leurs marchés internes respectifs. Elles présentent des opportunités et des besoins de coopération. Pour le groupe algérien, les besoins se situent notamment en

## GRAPHIQUE 8

### Prospective agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient : une insécurité croissante



LA CRÉATION D'UN LABEL MEDITERRANÉEN POUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES DE TERROIR CONSTITUERAIT UN OUTIL PUISSANT DE PROMOTION POUR LA RECONQUÊTE DU MARCHÉ INTÉRIEUR ET L'EXPORTATION

termes d'apprentissage commercial et de débouchés d'exportation vers des pays méditerranéens (Jordanie, Libye) ou africains (Sénégal, Mali, etc.). Pour le groupe français, ils sont plutôt orientés vers la commercialisation sur des marchés importants (Algérie, Maroc, Egypte), en collaboration avec un partenaire local expérimenté.

De telles situations de non rencontre entre des demandes et des offres de coopération existent dans les trois filières. Des opérateurs des deux rives sont à la recherche de partenaires viables. Les bénéfices de la coopération ne sont plus à démontrer. Il s'agit de faire se rencontrer les acteurs afin qu'émergent des partenariats. La diffusion de l'information à l'ensemble des acteurs, son actualisation, une coordination des agences de promotion des investissements au niveau de la région, ainsi qu'une spécialisation par filière des structures existantes de coopération, permettraient une augmentation des expériences de partenariat, notamment inter-PME.

Les firmes globales sont déjà présentes dans les Psem (Nestlé, Danone, Coca Cola, etc.) et contribuent à l'apprentissage technologique et managérial des entreprises locales. Elles ont les moyens financiers de leur géostratégie mais véhiculent – sauf exception – un *business model* dépendant de logiques actionnariales étrangères et donc de la sphère financière. En conséquence, le partenariat euro-méditerranéen public doit encourager les alliances stratégiques entre PME des deux rives et un *business model* original, à ancrage territorial, et non hégémonique de co-développement.

### 3 Conclusion : une priorité d'action politique

LES ENJEUX DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE en Méditerranée se situent à l'intersection de trois problématiques : les défis alimentaires régionaux et nationaux, les contraintes environnementales, climatiques et sociales, et enfin, les questions liées à la construction institutionnelle et géopolitique en cours. Dans une telle configuration, les coopérations inter-entreprises peuvent constituer un vecteur pour renforcer des relations Nord-Sud et accélérer l'intégration régionale. Cependant, ces alliances stratégiques agroalimentaires en Méditerranée ne doivent être considérées comme une panacée. D'abord parce qu'elles ne peuvent se substituer aux politiques publiques de sécurité et de souveraineté alimentaires, mais aussi parce qu'elle émanent d'acteurs non institutionnels et ne peuvent en aucun cas déboucher sur des politiques régionales concertées. Pour cela, elles doivent accompagner et accélérer un processus régional et institutionnel plus large, dont la dynamique dépendrait des États impliqués.

Le premier enjeu de sécurité alimentaire est un enjeu de santé publique. La dérive du modèle de consommation alimentaire provoquée par la mondialisation de produits agro-industriels, trop riches en calories vides, provoque lentement (et donc de façon peu perceptible à court terme) l'apparition de pandémies potentiellement très coûteuses en termes humains, sociaux et économiques.

On est confronté à un paradoxe choquant, puisque la diète méditerranéenne est considérée comme une norme nutritionnelle. Pour prévenir les fléaux en gestation, il est indispensable de mettre en place des politiques de sécurité alimentaire qualitative (celle-ci ne touchant actuellement que très peu ces pays). Ces politiques doivent se bâtir sur le socle du régime alimentaire traditionnel local plutôt que sur la médicalisation des aliments préconisée par les firmes multinationales. Ce fondement présente un avantage non négligeable, celui de revitaliser ou de créer des filières agroalimentaires génératrices de développement local durable. Il doit s'appuyer – et l'on fait le lien avec le second enjeu de sécurité alimentaire, celui de la production

## BIBLIOGRAPHIE

Abis S., 2009, «Désordres agricoles et alimentaires en Méditerranée», *Revue politique et parlementaire*, n°1051, Paris

Berger S., 2003, *Notre première mondialisation*, Seuil, Paris

Braudel F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, Arthaud, Paris

Cheriet F., 2009, *Instabilité des alliances stratégiques asymétriques: cas des relations entre les firmes multinationales et les entreprises locales agroalimentaires en Méditerranée*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Supago, Montpellier

Chaumet J.M., Delpuech F., Dorin B., Ghersi G., Hubert B., Le Cotty T., Paillard S., Petit M., Rastoin J.L., Ronzon T., Treyer S., 2009, *Agricultures et alimentations du monde en 2050 : Scénarios et défis pour un développement durable*, Inra-Cirad, Paris

Dubreuil C., Rastoin J.L., coord., 2009, «Un pacte agricole, agroalimentaire et rural pour l'intégration euro-méditerranéenne», *Les Notes Ipméd*, n°4, Paris

Hervieu B., éd., 2008, *Mediterra, Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Les Presses de SciencesPo., Ciheam, Paris

Hervieu B., éd., 2007, *Mediterra, Identité et qualité des produits alimentaires méditerranéens*, Les Presses de SciencesPo., Ciheam, Paris

Malassis, L., *Économie agro-alimentaire, T.I, Économie de la consommation et de la production agro-alimentaire*, 1979, Ed. Cujas, Paris

Minot N., Chemingui M., Thomas M., Dewina R., Orden D., 2007, *Impact of trade liberalization on agriculture in the Near East and North Africa*, Ifpri, Ifad, Washington

Rastoin J.L., 2007, «Risques et sûreté alimentaire dans un contexte de mondialisation : vers une approche politique et stratégique», in Hervieu B. (dir.), *Mediterra, Identité et qualité des produits alimentaires méditerranéens*, Ciheam, les Presses de Sciences po, Paris

Veltz P., 1996, *Mondialisation villes et territoires*, L'économie d'archipel, Puf, Paris

– sur un dispositif de recensement, de mise aux normes par l'innovation et enfin de protection des produits locaux. La création d'un label méditerranéen pour les produits alimentaires serait un outil puissant de promotion pour la reconquête du marché intérieur et l'exportation, contribuant à réduire le déficit commercial abyssal des pays de cette zone.

Ce troisième enjeu nécessitera d'autres outils, à trouver du côté de la coopération de proximité. En premier lieu, un co-développement de la production alimentaire dans les Psem par les partenariats scientifique, technique et économique : les gisements de productivité sont importants dans ces pays et des paquets technologiques innovants et durables peuvent être mis en œuvre rapidement en créant un cadre institutionnel et humain de coopération. En second lieu, une nouvelle politique commerciale internationale macro-régionale. En effet, sur la rive nord de la Méditerranée se situe l'un des deux points d'ancrage de l'UE, premier exportateur mondial de produits alimentaires, mais qui ne réalise que 10 % de ses ventes vers les Psem et qui n'importe que 10 % de ses produits agricoles des Psem, tandis que ces derniers achètent 35 % et vendent 51 % de leurs produits agricoles à l'UE.

La mondialisation se mesure à l'aide d'autres indicateurs, notamment les échanges de capitaux et de services. Concernant les IDE, les Psem ne forment pas encore une zone attractive, avec, sur 2002-2004, moins de 0,4 % des flux entrants mondiaux totaux, 1,6 % pour l'agriculture et 0,9 % pour les industries agroalimentaires, alors que ces pays comptent 4,3 % de la population mondiale. Ce sous-investissement est un problème sérieux, car les entreprises de la zone ont de gros besoins en matière de mise à niveau.

LE DÉSÉQUILIBRE ALIMENTAIRE des Psem est donc manifeste. Tous les exercices de prospective convergent pour annoncer une aggravation de leur déficit alimentaire. Selon Agrimonde, la zone Anmo (Afrique du Nord-Moyen-Orient) risque de connaître une situation critique en 2050. En 2003, la couverture de la consommation par la production alimentaire dans cette zone était d'environ 65 %. En 2050, elle tomberait à 42 %, ce qui en ferait la région la plus vulnérable au monde du point de vue de la sécurité alimentaire. L'impact du changement climatique, qui n'est pas intégré dans les simulations à l'horizon 2050 d'Agrimonde, est un facteur supplémentaire d'inquiétude. La raréfaction des ressources en eau, en marche depuis plusieurs décennies dans cette zone, et la hausse des températures, vont modifier le paysage agricole et incitent à recommander des investissements lourds dans la recherche de nouvelles variétés végétales et dans la mise au point de systèmes de production économes en eau.

Cette situation, très inquiétante à un horizon de deux générations, est déjà perceptible : la facture alimentaire en devises (importations) des Psem (hors Turquie) a doublé entre 2006 et 2008, pour atteindre 25 milliards de dollars. Avec moins de 5 % de la population mondiale, cette région importe plus de 12 % des céréales mondiales. Il y a donc une priorité absolue à améliorer la sécurité alimentaire. Ceci passe par des accords commerciaux internationaux pour assurer des approvisionnements stables et à prix lissés en produits alimentaires stratégiques (cadre institutionnel euro-méditerranéen) et par des partenariats inter-entreprises, d'autant plus pertinents que les produits échangés sont complémentaires plus que concurrents : céréales et produits laitiers dans le sens Nord-Sud, fruits et légumes du Sud vers le Nord.

Les avantages d'alliances stratégiques sont nombreux : d'une part, l'accès au financement et aux réseaux internationaux d'approvisionnement et de distribution pour les partenaires du Sud et de l'Est ; d'autre part, minimisation des risques pays, de la distance culturelle et une meilleure maîtrise des contextes locaux d'affaires et de consommation pour les partenaires du Nord. Des avantages qui constituent autant de motivations pour élargir les opérations de coopération inter-entreprises.



Ingénieur agronome, docteur en sciences économiques et agrégé de sciences de gestion, **Jean-Louis Rastoin** enseigne l'économie et la

gestion des entreprises à Montpellier SupAgro. Fondateur et directeur de l'unité mixte de recherche Ciheam-lamm/Cirad/Inra/IRD/Montpellier SupAgro, il a été conseiller auprès du ministère de l'Agriculture du Brésil, ainsi que responsable du Plan à Renault agriculture SA. Il a présidé durant six ans l'Association internationale d'économie alimentaire et agro-industrielle (AIEA2). Il est correspondant national de l'Académie d'agriculture de France. À paraître, cosigné avec G. Gherzi, *Le système alimentaire mondial: concepts, méthodes d'analyse et dynamiques*, éd. Quae, Paris.



Ingénieur de recherches à l'Inra Montpellier **Foued Cheriet** est docteur en sciences de gestion (Sup Agro Montpellier).

Ses recherches portent sur le secteur agroalimentaire en Méditerranée, avec des orientations portant sur le management stratégique, les conflits dans les relations inter-organisationnelles, le contrôle des alliances asymétriques, les stratégies des firmes multinationales et les investissements directs à l'étranger. Il a publié de nombreux articles sur l'instabilité des alliances stratégiques et les investissements dans le secteur agroalimentaire en Méditerranée.

Les filières examinées – produits laitiers, huiles végétales et oléagineux, viande de volailles et produits dérivés des céréales – offrent de nombreuses opportunités de partenariat inter-entreprises. Celles-ci sont accentuées par le nombre important des entreprises européennes spécialisées dans ces activités. Les 16 000 opérateurs européens recensés sont autant de partenaires potentiels pour de futures coopérations. La plupart sont des PME et TPE, avec notamment des besoins importants en termes de croissance externe et de débouchés à l'international. Cependant, force est de constater que le bilan des alliances stratégiques dans les filières examinées reste décevant. La plupart des IDE enregistrés, relève des activités d'implantation de grandes firmes multinationales en collaboration avec des conglomérats nationaux, leaders sur leurs marchés locaux respectifs. De nombreuses coopérations de ce type ont permis de créer ou de consolider des parts de marchés importantes. Souvent aussi, la compétitivité globale du groupe local s'est vue renforcée. Néanmoins, la plupart de ces partenariats étaient transitoires dans l'optique de la grande firme, et ne visaient qu'une adaptation aux cadres institutionnel et commercial du pays d'accueil.

Nous avons relevé aussi le rôle croissant des investisseurs des pays du Golfe dans les trois filières examinées. Aussi, certaines coopérations Sud-Sud ont été enregistrées, notamment entre entreprises de pays limitrophes. L'encouragement de ce type de partenariats, les accords entre PME Nord-Sud et la valorisation des projets des expatriés du Sud installés au Nord de la Méditerranée, constituent autant de pistes pour généraliser les projets de coopérations agroalimentaires en Méditerranée.

Les opportunités, les besoins et l'offre de coopérations inter-entreprises existent de part et d'autre de la Méditerranée. La rencontre entre cette offre et ces besoins de partenariat relève aussi du cadre institutionnel régional en construction. Une meilleure coordination entre les agences de promotion des investissements (API), une sélection de partenaires fiables dans l'ensemble des pays, une identification des opportunités de sous-traitance, exportation ou réexportation, pourraient aboutir à un élargissement des alliances stratégiques inter-entreprises. À la fois à l'ensemble des acteurs des filières concernées (amont-aval), mais aussi à une frange dynamique d'opérateurs économiques, les PME et TPE.

Ces éléments militent pour une action d'envergure. Elle pourrait prendre la forme d'un Pacte agricole, agroalimentaire et de développement rural durable, à inscrire dans la fenêtre de tir ouverte par la réforme de la PAC de 2013. Ce pacte se fonde sur un objectif de sécurité alimentaire à long terme de la zone par la garantie des approvisionnements en produits alimentaires de base pour les populations locales, et de co-développement pour les acteurs des filières agroalimentaires. Ce pacte sera construit sur des partenariats stratégiques entre les acteurs-entrepreneurs du système alimentaire euro-méditerranéen. Il s'inscrira dans une double logique de solidarité et de complémentarité apportée par la proximité géographique et culturelle. ●



**IPAMED**

INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPAMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement.

IPAMED est dirigé par **Jean-Louis Guigou** et **Radhi Meddeb**. Conseiller éditorial: **Akram Belkaïd**. Conseiller scientifique: **Pierre Beckouche**. Communication: **Véronique Stéphan**. ISSN: 2106 - 5063  
→ [www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop)

Réalisation : **Patricia Jezequel, Alain de Pommereau** Impression : CPI Imprimerie France Quercy



20 Les Notes IPAMED n° 6

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE